



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 06 JANVIER 2022

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 06 janvier 2022 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Stéphane BRETTON, M. Yves MEGOZ, M. Henri Pierre BLANES, M. Julien BLANC, M. Alain BROISIN, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Jean – Claude HINDERSCHIETT, M. John NARDELLI et M. Jean – Louis PUTHOD

Membres excusés : M. Pierre PICOLLET – PELLET, M. Grégory CREMA, M. Antoni MENEGUZZI, M. Philippe OTTONE et M. Jean SCOMPARIN.

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Accueil des nouveaux membres du Conseil d'Administration;
- 2 – Assemblée Générale 2022;
- 3 – Vote pour la mise en place d'une pointeuse horaire;
- 4 – Répartition des commissions par Membre du CA;
- 5 – Tour de table.

1 – Accueil des nouveaux Membres du Conseil d'Administration :

M. MARGAS accueille les nouveaux Membres et demande à chacun de se présenter en quelques mots.

2 – Assemblée Générale 2022 :

L'assemblée générale aura lieu le samedi 05 février 2022 à la salle de l'Agora de Bonneville à partir de 09 heures 00.

3 – Vote pour la mise en place d'une pointeuse horaire :

M. MARGAS explique que les deux Salariés de l'Association approchent de la retraite et qu'une réflexion doit être menée concernant leurs remplacements. Le Pisciculteur a des horaires qui fluctuent fortement selon les saisons et en plus, il y a des mois où il doit travailler les week end. Dans ce contexte, il est très difficile de connaître son réel temps de travail avec le risque de dépasser les 35 heures 00 hebdomadaires contractuelles et sans réellement pouvoir compenser. Ce manque de connaissances va poser un problème pour le recrutement de son remplaçant.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



M. MARGAS propose au Conseil d'Administration l'achat et la mise en place d'une pointeuse qui serait utilisée par les deux Employés ce qui permettrait :

- De compenser de manière juste les heures supplémentaires faites par les deux Employés;
- D'analyser les horaires sur l'année pleine et ainsi pouvoir définir un planning de la charge de travail en relation avec chaque poste.

Les Administrateurs votent à 8 voix pour l'installation d'une pointeuse contre 2 voix.

4 – Répartition des commissions par Membres du C.A. :

Quatre commissions ont été identifiées. Chaque Administrateur présent se positionne au minimum dans 2 commissions. Les missions et priorités des commissions ne sont pas figés et pourront être modifiés selon les besoins et après concertation avec le Conseil d'Administration.

1) Pisciculture, alevinage et déversement :

- Tenir un registre de comptage des œufs réceptionnés par bassin;
- Peser et comptabiliser tous les alevins qui sortent de la pisciculture;
- Peser et comptabiliser toutes les truites qui entrent et qui sortent de la pisciculture du Mont – Blanc pour chaque bassin;
- Repenser nos méthodes de production pour qu'elles soient en adéquation avec le nouveau P.D.P.G. et nos besoins grandissant en truite Arc en ciel

2) Protection des milieux, arrêtés préfectoraux et travaux :

- Suivre les arrêtés que Paulo transmet régulièrement;
- Remonter au C.A. les points estimés importants;
- Faire remonter aux autorités concernées les points de vue de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- Participer aux réunions de travaux nécessaires.

3) Communication :

- Mise à jour du site internet;
- Suivi de la page Facebook et répondre aux messages en modérant bien les propos tenus. Ne pas répondre aux provocations. Facebook doit être utilisé pour communiquer et non pas pour polémiquer;
- Répondre aux courriels que Paulo estime sensibles;
- Promouvoir la pêche;
- Contact avec la presse écrite, rédiger des articles et s'assurer de leurs parution.

4) Section carliste / poissons blancs / carnassiers :

- Mise à jour du calendrier et gestions des nouvelles demandes de dates
- Suivre les demandes des carlistes
- Déversements.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Les Administrateurs Présents se sont positionnés comme suit :

1) Pisciculture, alevinage et déversement :

Messieurs BLANC, BLANES, BRETTON, BROISIN, CASSINA, CREMA, HINDERSCHIETT, NARDELLI, PICOLLET – PELLET, PUTHOD, SCOMPARIN.

2) Protection des milieux, arrêtés préfectoraux et travaux :

Messieurs BLANC, BRETTON, BROISIN, CREMA, MEGOZ, PICOLLET – PELLET, SCOMPARIN.

3) Communication :

Messieurs BLANC, BLANES, BRETTON, MEGOZ, NARDELLI, PICOLLET – PELLET, SCOMPARIN.

4) Section carpiste / poissons blancs, carnassiers :

Messieurs BLANC, BRETTON, PICOLLET – PELLET, HINDERSCHIETT.

5 – Tour de table :

La discussion s'engage sur une meilleure communication et un souhait d'harmonisation de la réglementation entre les trois A.A.P.P.M.A. réciprocitaires.

M. MEGOZ souhaiterait que le projet de frayère à sandre soit relancé. Ce sera une des missions de la commission Pisciculture, alevinage et déversement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 03 février 2022

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971